

D'autres avant moi, et beaucoup mieux que je n'aurais pu le faire, ont apprécié le mérite poétique de nos chants populaires ; aussi ai-je cru ne devoir parler que fort peu de poésie dans ce recueil.

Pour ce qui est de la question de doctrine musicale qui découle des enseignements importants qu'offrent les mélodies que l'on va voir, j'ai traité tout particulièrement ce sujet dans les *annotations* qui précèdent chacune des chansons recueillies, et surtout dans les *remarques générales* de la fin de ce volume.

Mais avant que d'entrer en matière, il importe de rappeler au lecteur un fait extrêmement remarquable de l'histoire de la musique, qui jettera une vive lumière sur ce que j'ai à dire. Je laisse parler ici l'éminent directeur du conservatoire de Bruxelles, le musicien réputé le plus savant de l'Europe.

..... Il me reste à parler, dit M. Fétis,¹ d'une audacieuse innovation qui opéra tout à coup, vers la même époque, (la fin du XVI^e siècle) une transformation complète de la tonalité, je veux dire de l'art tout entier. Les règles de l'harmonie, depuis le quatorzième siècle jusqu'à la fin du seizième, avaient proscrit toute relation de la note supérieure du premier demi ton (*fa*) avec l'inférieure du second (*si*)..... Le résultat immédiat de cette prohibition était qu'il ne pouvait y avoir de *note sensible* réelle dans la musique, conséquemment, que la tonalité de la musique actuelle ne pouvait exister. Car remarquez qu'il n'y a de note sensible que parce qu'il y a répulsion harmonique entre la quatrième note et la septième ; répulsion qui conduit l'une à descendre, l'autre à monter, en sorte que la note sensible n'aurait pu naître de la seule mélodie..... Eh bien ! ce que la doctrine avait

1. *Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, p. CCXX et suivantes.